

Procès-verbal de l'assemblée générale 2023

Date Jeudi 30 mars 2023
Lieu Altes Tramdepot, 1^{er} étage, Grosse Muristalden 6, 3006 Berne
Heure 13h30 – 14h00

Présidence Ilona Fischer, présidente
Procès-verbal Franziska Gerber, secrétariat
Présences Soraya Ayadi, vice-présidente
Patricia Wiedemeier, membre du comité
Mirjam Schwarz, membre du comité
Ramona Meyer-Brotschi, directrice administrative
19 membres actifs, 5 membres passifs, 7 membres étudiants
Excusé-e-s Caroline Scheitlin, membre du comité
53 membres
Invité-e-s Stefan Germann, Vinexio, Stäfa
Elisabeth Schafflützel

Ordre du jour

1. Salutations
2. Choix des scrutateurs-trices
3. Approbation de l'ordre du jour
4. Procès-verbal de l'assemblée générale 2022
5. Rapport annuel 2022
6. Comptes 2022 et rapport révision restreinte
7. Décharge
8. Elections
9. Plan d'activités 2023
10. Cotisations des membres 2023
11. Budget 2023
12. Informations
13. Motions des membres
14. Divers / Fin

1. Salutations

Ilona Fischer, présidente, salue les personnes présentes à l'assemblée générale ordinaire 2023 au « Alten Tramdepot » à Berne. Les membres ont reçu les documents selon la règle et conformément aux statuts ; les documents sont publiés sur le site Internet. Aucune motion de la part des membres n'a été envoyée. La présidente remercie Josette Zimmer-Cornuz pour les traductions ainsi que Fatmire Zairi, Claudia Zuber, Paola Blanchoud et Irene Schneider pour la mise à disposition de diverses traductions. Des remerciements sont également adressés aux collaborateurs et collaboratrices du secrétariat. 48 membres actifs sont présents.

2. Choix des scrutateurs-trices

Kerstin Näf et Melanie Rüthemann sont proposées et élues comme scrutatrices
Il est décidé à l'unanimité de procéder aux votes à main levée.

3. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

4. Procès-verbal de l'assemblée générale 2022

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 31.03.2022 est approuvé à l'unanimité.

5. Rapport annuel 2022

Le rapport annuel 2022 est approuvé à l'unanimité.

6. Comptes 2022 et rapport révision restreinte

Les comptes de l'année 2022 ont été publiés sur le site Internet. Soraya Ayadi donne ci-dessous quelques informations au sujet des comptes annuels :

- *Assemblée générale*: Les coûts pour l'assemblée générale sont un peu plus élevés que la somme budgétée, du fait que l'assemblée de l'année dernière a pu avoir lieu en présentiel et non pas online comme budgété.
- *Congrès inter-pays*: Les dépenses pour le congrès inter-pays dépassent de CHF 24'000. — la somme planifiée. Par contre il y a eu CHF 12'000. — de plus que prévu pour les recettes ce qui donne donc un résultat final de - CHF 12'000. — . Cet écart de 10% reste dans un cadre acceptable pour un projet de cet ordre de grandeur.
- *Recettes supplémentaires*: Contrairement au budget il y a eu moins de cotisations de membre encaissées. En revanche il y a une augmentation significative des recettes encaissées pour la publication des annonces de places de travail. De plus, les dépenses pour la direction administrative ainsi que pour les frais du comité sont moins importantes et cela contribue à cette augmentation des recettes.

Monsieur Andreas Oester et Monsieur Vincent Studer de la firme T+R AG en tant que réviseurs ont procédé à la révision restreinte, contrôlé et approuvé les comptes. Leur rapport à ce sujet nous a été fourni.

Les comptes annuels et le rapport de l'organe de révision sont acceptés à l'unanimité.

7. Décharge

L'assemblée donne décharge au comité à l'unanimité.

8. Elections

Comme annoncé au préalable par le comité, Patricia Wiedemeier ainsi que Soraya Ayadi démissionnent du comité à l'assemblée générale de ce jour. Patricia Wiedemeier remet également son poste de déléguée FSAS à l'assemblée générale de ce jour. Jusqu'à aujourd'hui aucun-e remplaçant-e n'a pu être recruté-e pour le travail au comité. Soraya Ayadi s'est cependant heureusement proposée pour la candidature de déléguée FSAS. Ilona Fischer adresse ses remerciements à Patricia Wiedemeier ainsi qu'à Soraya Ayadi pour leur engagement de plusieurs années pour l'association professionnelle.

a) Elections du comité

Les membres du comité ci-dessous se présentent pour une réélection :

- Présidence : Ilona Fischer
Ilona Fischer est réélue comme présidente à l'unanimité.
- Vice-présidence : Mirjam Schwarz
Mirjam Schwarz est réélue comme membre du comité à l'unanimité.
- Membre du comité: Caroline Scheitlin (absente)
Caroline Scheitlin est élue, en absence, comme membre du comité à l'unanimité.

b) Elections des déléguées

Les déléguées suivantes se présentent pour une réélection :

- **Déléguée FSAS:** Soraya Ayadi
Soraya Ayadi est réélue comme déléguée à l'unanimité.
- **Déléguée IOA:** Nicole Höckele
Nicole Höckele est réélue comme déléguée à l'unanimité.
- **Déléguée OCE:** Claudia Zuber (absente)
Claudia Zuber est réélue comme déléguée à l'unanimité.

c) Election organe de révision

L'organe de révision T&R AG est réélu à l'unanimité.

9. Plan d'activités 2023

Patricia Wiedemeier donne des informations sur quelques points :

- **Formations continues:** Le 06 mai 2023 la formation continue avec le Prof. Wilhelm aura lieu à l'hôpital universitaire de Zurich et aura pour thème les fonctions et les troubles pupillaires. Les inscriptions seront enregistrées via le site Internet de Swiss Orthoptics jusqu'au 6 avril 2023. Les sponsors ainsi que les exposants sont également mentionnés sur le site. La formation continue « Prescriptions de lunettes chez les enfants » qui a été annulée est maintenant planifiée pour la journée orthoptique de la SSO en août à Lausanne. Les informations pour l'inscription seront publiées dans une prochaine « Newsletter » .
- **Relations publiques :** Grâce à Mirjam Schwarz, Swiss Orthoptics est toujours très actif sur les réseaux sociaux. Elle représente Swiss Orthoptics sur Instagram, Facebook et dans le réseau professionnel LinkedIn. Par le biais du WOD de l'année dernière, de nombreux nouveaux « Followers » nous suivent sur les réseaux sociaux.
- **Commission de formation :** Swiss Orthoptics a créé une commission de formation fin 2022 pour soutenir les écoles lors de la mise en œuvre pratique du plan d'études cadre. Le plan d'études cadre Orthoptique ES révisé avait été heureusement accepté en octobre 2022. De ce fait il sera possible à l'avenir de former des orthoptistes dans des cabinets d'ophtalmologie choisis. En outre la commission de formation élaborera des concepts dans les domaines de promotion de notre image, de marketing de recherche de postulant-e-s et d'étude du manque de personnel spécialisé. Le comité se chargera de concrétiser ces concepts. L'élaboration du concept visant à faire mieux connaître la profession spécialiste en orthoptique sera également reprise.
- **Communications médias :** Six contributions attrayantes reflétant la consultation orthoptique et émanant d'orthoptistes sont publiées chaque année dans la revue Ophta. L'abonnement à la revue est inclus dans la cotisation annuelle et doit faire partie des lectures de chaque professionnel de l'orthoptique dans le cadre du « Long Life Learnings ». La revue peut être consultée sur une « App » grâce à un code qui peut être demandé par e-mail à Madame Schenk, Ophta.
- **World Orthoptic Day:** Le « World Orthoptic Day » a lieu chaque premier lundi du mois de juin donc cette année le 5 juin 2023. Le comité préparera à nouveau une action pour ce WOD ; les informations précises suivront. Le comité espère une bonne et nombreuse participation.
- **Avantages pour les membres :** Comme nous l'avons annoncé dans le rapport annuel, Swiss Orthoptics ne peut plus offrir aux membres le rabais HP et l'action McOptic. Les membres actifs de

Swiss Orthoptics peuvent cependant toujours profiter de réductions chez Essilor. A l'achat d'une paire complète de lunettes chez les partenaires Essilor, les verres sont offerts une fois par année pour les membres actifs. Vous trouvez les informations à ce sujet sur notre site sur la page réservée aux membres. Le comité est actuellement en pourparlers avec « Carl Zeiss Vision Swiss AG » pour obtenir des rabais pour les membres actifs. Des informations suivront.

- Prestations TARMED : La préoccupation de Swiss Orthoptics de lier les prestations orthoptiques à une personne qualifiée en orthoptique a porté ses fruits. Le conseil d'administration ats-tms AG (tarif médical suisse-interlocuteur pour le Tardoc) a heureusement avalisé la demande de Swiss Orthoptics en date du 13 février 2023. Une autre modification pour la version 1.3.1 n'est plus possible actuellement. Au moment de la mise en vigueur du TARDOC, il y aura donc la modification suivante : Pour l'interprétation médicale, le mot personne spécialisée sera remplacé par orthoptiste ES et une phrase sera complétée par : « Cette prestation sera fournie par un-e orthoptiste ES ». Ce que cela signifie pour les orthoptistes sera expliqué en détail plus tard sous la rubrique informations.
- Co-Responsabilité: Les tractations intensives et recherches concernant une co-responsabilité avec l'OdASanté, l'association suisse des centres de formation santé (ASCFS/BGS) et Swiss Orthoptics n'ont malheureusement pas eu de succès comme nous l'avons déjà mentionné l'année dernière. Le projet reste donc, sans changement, en suspens et sera repris ultérieurement.

Le plan d'activité est accepté à l'unanimité.

10. Cotisations des membres 2023

Les cotisations des membres en 2023 restent inchangées par rapport à l'année passée, à savoir :

- Membres actifs CHF 290.—
- Membres passifs CHF 120.—
- Membres étudiant-e-s CHF 40.—
- Membres bienfaiteurs CHF 250.--.

Les montants des cotisations sont acceptés à l'unanimité.

11. Budget 2023

Le budget pour l'année 2023 a été publié sur le site Internet. Ci-dessous, quelques informations données par Soraya Ayadi:

- Le budget 2023 a été fixé de manière analogue à celui de 2022 et seulement adapté aux activités planifiées, là où c'était nécessaire.

Le budget est accepté à l'unanimité.

12. Informations

Ilona Fischer précise les quelques points suivants :

- Sponsors: La recherche de nouveaux sponsors et membres collectifs est encore et toujours d'actualité et Swiss Orthoptics se réjouit toujours s'il y a de nouveaux soutiens. L'association est dépendante de ces apports supplémentaires pour pouvoir réaliser ses activités et projets. Vous trouvez la liste des sponsors et membres collectifs actuels sur le site Internet de Swiss Orthoptics.

Ilona Fischer remercie chaleureusement les sponsors et membres collectifs pour leur soutien.

Le poste de sponsor principal reste le même sous la forme d'un partenariat de coopération avec Swissflex Eyewear. Stefan Germann est également présent cette année pour vous présenter ici ses produits.

- Guide pour l'amblyopie: Depuis mai 2022 le guide pour l'amblyopie ainsi que le nouveau schéma pour l'instillation des gouttes sont à votre disposition pour être téléchargés, sur le site Internet de Swiss Orthoptics, page destinée aux membres.
- Congrès inter-pays: Le congrès inter-pays 2022 appartient au passé. 370 personnes venant d'Allemagne, d'Autriche, de Norvège, d'Italie et de tous les coins de la Suisse ont participé à cette manifestation les 16 et 17 septembre 2022. Nous nous trouvions au Kongresshaus de Zurich. 18 orateurs venant d'Allemagne, d'Autriche et de Suisse ont présenté des exposés très informatifs et proches de la pratique concernant la neuro-ophtalmologie, l'ophtalmologie, la réadaptation, l'orthoptique ainsi que des thèmes psychosomatiques. En parallèle il était possible de prendre part à des « Workshops » sur le thème de troubles cérébraux de la perception visuelle et aussi de « visualtraining » orthoptique. Le vendredi soir nous avons profité d'un voyage sur le lac de Zurich avec le MS Albis, sponsorisé par Hoya Switzerland. Pendant la petite croisière nous avons pu échanger et nouer des contacts avec les orthoptistes des autres pays.
Grâce au photographe Pedro Rodrigues, le premier jour du congrès a été mis en images. Les échos reçus ont été en grande partie positifs et nous nous réjouissons du prochain congrès inter-pays qui aura lieu en Allemagne en 2026.

Un énorme travail pour procéder à l'organisation du congrès inter-pays a été fourni par le groupe de travail avec les membres Anna Lötscher, Simone Räss et Simone Stutz. Le groupe de travail avait la responsabilité de la conception du site web du congrès et a, avec l'aide de congresspro, clarifié, examiné et fixé tous les détails de la manifestation. Sans leur engagement indéfectible, cette dernière n'aurait pas pu avoir lieu. Après le congrès, un guide a été élaboré destiné à faciliter la réalisation d'un prochain congrès inter-pays. Ilona Fischer adresse encore une fois des remerciements chaleureux à Anna Lötscher, Simone Räss et Simone Stutz pour le travail accompli.

- Groupe d'expert-e-s CVI: A l'occasion du congrès inter-pays, l'intérêt pour former un groupe au-delà des frontières s'est manifesté. Ainsi, sous la direction de Katinka Probst un groupe d'expert.e.s CVI formé de membres autrichiens, allemands et suisses a été créé. A l'avenir, ils se réuniront régulièrement en ligne ou en présentiel pour élaborer des projets communs. La première rencontre a déjà eu lieu. Ce groupe est explicitement destiné à créer une collaboration au-delà des frontières. Des informations à ce sujet figurent sur le site Internet de Swiss Orthoptics.
- Livres et brochures: Pour développer la brochure multimedia, Swiss Orthoptics a, comme annoncé l'an dernier, élaboré une brochure interactive. La version française n'a malheureusement pas été correctement traduite par le fournisseur et doit être retravaillée maintenant. Celle-ci et aussi les brochures prévention et lunettes pour enfants ainsi que le livre ophta et d'autres revues peuvent être commandé-e-s auprès de notre secrétariat. La brochure multimedia avec un rabais de 50%. Toutes ces informations sont publiées sur le site Internet de Swiss Orthoptics.

Dans la Newsletter d'août 2022, Swiss Orthoptics a mentionné que le livre pour enfants de Susanne Leuppi et Katarína Pozorová peut à nouveau être commandé directement au secrétariat : formulaire de commande sur notre site Internet.

- Demandes LiMA (MiGeL): L'OFSP a bienheureusement étudié nos demandes pour les produits médicaux « feuilles prismatiques », « feuilles d'addition » ainsi que « feuilles occlusives ». Les feuilles prismatiques et additions sont considérées comme matériel à usage courant qui doit être pris en charge par l'assurance maladie. Aucun numéro LiMA additionnel n'est nécessaire pour ces produits. Swiss Orthoptics élaborera un document pour ses membres afin de préciser la marche à suivre exacte. La demande pour le produit « feuilles occlusives » est encore en suspend.
- TARDOC / NAREG: La version 1.3.1 du TARDOC sera présentée une nouvelle fois cette année au conseil fédéral pour approbation. Si le TARDOC reçoit son aval, la mise en vigueur est prévue pour le 1^{er} janvier 2025. Cela signifie pour les orthoptistes : L'ophtalmologue a le droit d'employer seulement un-e orthoptiste pour réaliser les prestations orthoptiques et non une quelconque autre personne. La mention personne spécialisée sera remplacée par orthoptiste ES. Cela signifie donc que si il y a mise en vigueur du TARDOC, l'orthoptiste doit posséder le titre ES dès le 1^{er} janvier 2025. Il est d'autant plus important dès maintenant que les orthoptistes s'enregistrent dans le NAREG si ce n'est pas déjà fait. Si vous avez des questions à ce sujet, Swiss Orthoptics est à disposition pour y répondre.
- IOA – Nicole Höckele présente un rapport IOA: Nicole Höckele représente l'association auprès de l'IOA depuis 2016 et poursuivra ce mandat encore jusqu'en 2025. Pour la période suivant son mandat, elle est à la recherche d'un-e candidat-e adéquat-e pour remettre sa fonction de déléguée. L'idéal serait que quelqu'un annonce sa candidature pour l'AG 2024. Ainsi l'année 2024 pourrait être mise à profit pour accompagner la personne dans ce mandat. Le candidat ou la candidate devrait avoir de bonnes connaissances en anglais

La plupart des « Meetings » ont actuellement lieu par « Zoom » car, du fait de la pandémie les déplacements étaient très restreints. Le « Council Meeting » a lieu une fois par an. En 2023 il aura lieu en octobre à Lyon. Pour 2024 le lieu n'est pas encore fixé. Le prochain congrès international se tiendra en Australie du 27 au 29 juin 2025 (sur place ou hybride).

- OCE – Claudia Zuber donne des nouvelles de l'OCE: L'OCE rassemble la plupart des associations orthoptiques européennes et compte 11'000 orthoptistes de 18 pays, dont 16 sont membres à part entière. 2 pays ont un statut spécial car actuellement ils comptent trop peu de membres pour fonder une association. Dès que possible ces 2 pays seront affiliés comme membres à part entière. Pour l'instant l'Espagne n'est pas membre car, par décret du roi, il a été décidé qu'on n'a pas besoin explicitement de la profession d'orthoptiste. Depuis 1 an, l'OCE est en liaison avec l'Espagne et soutient les autorités responsables pour promouvoir la formation d'orthoptiste.

L'OCE s'engage pour les orthoptistes et veut rendre visible la profession : Ceci au moyen des médias sociaux d'une part et grâce au nouveau site Internet de l'OCE d'autre part. De plus, depuis novembre 2021 un diplôme européen existe. C'est un diplôme complémentaire au diplôme de chaque pays. Le but de ce diplôme est d'atteindre un standard commun élevé de la formation orthoptique en Europe. De plus amples détails sont publié sur le site internet. En outre, l'OCE s'est aussi engagée pour les orthoptistes de Belgique. Le ministère de la santé a suivi un décret royal selon lequel les professions d'orthoptiste et d'optométriste devraient fusionner. L'IOA, l'OCE et le CEPLIS s'y sont alors opposés de manière véhémente. En effet, par cette fusion les optométristes obtenaient sans autre formation complémentaire le diplôme d'orthoptiste. Entretemps, cette décision a été annulée et il a été reconnu qu'il s'agit bien de deux professions différentes avec des compétences différentes. Le seul bémol dans cette affaire est que les diplômes déjà établis conservent leur validité. Cependant la remise de nouveaux diplômes a au moins été stoppée.

Claudia Zuber représente, elle aussi, l'association à l'OCE depuis plusieurs années et désire remettre son mandat pour 2026 ; elle recherche donc un-e remplaçant-e. Elle apprécie les échanges internationaux et les contacts au-delà des frontières et y trouve un enrichissement précieux. Parmi les tâches, un « Country Report » doit être fourni à l'OCE, une contribution au rapport annuel ainsi que la participation au « meeting » annuel qui aura lieu le 7.10.2023 à Bruxelles.

- OCE-Commission formation : Anne-Claude Roulier a démissionné en 2022 de la commission formation OCE et Véronique Glauser l'y a remplacée. Ilona Fischer remercie chaleureusement Anne-Claude Roullier pour son engagement dans cette commission.
- Commission formation continue : La commission formation continue a vu arriver avec joie de nouvelles aides. Brigitte Messmer est une aide précieuse et en compagnie de Brigitte Simonsz et Caroline Scheitlin, toutes trois planifient les formations continues à venir. Pour pouvoir offrir aussi une formation continue à la Suisse romande, il serait souhaitable d'avoir quelqu'un venant de cette région. Si vous êtes intéressé-e pour collaborer au sein de la commission formation continue, veuillez vous annoncer auprès du comité de Swiss Orthoptics.

13. Divers / Fin

Pour terminer, Ilona Fischer remercie encore une fois les collègues du comité, les déléguées, les membres des commissions et groupes de travail, les traductrices et l'organe de révision ainsi que tous et toutes les membres qui s'engagent sans relâche pour l'association et soutiennent Swiss Orthoptics.

« **SAVE THE DATE** »: La prochaine assemblée générale aura lieu le 21 mars 2024 à Lucerne.
La présidente clôt l'assemblée générale à 14h20.

Berne, mars 2023



Ilona Fischer
Présidente